

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Des initiatives qui font la
différence

L'OFFICE EN COULISSES

Découvrez Florence
Bergeron et son équipe

ACTUALITÉS

La période des impôts bat
son plein : découvrez les
changements de cette
année

Services d'interprétation
visuelle et tactile au
Québec : de nombreux
projets de collaboration

MIEUX COMPRENDRE

De beaux ajouts pour la
formation universitaire
en interprétation pour les
personnes sourdes

NOUVELLES DE L'OFFICE

Les municipalités
de moins de 10 000
habitants sensibilisées à
l'accessibilité

Préparatifs de la 29e édition
de la Semaine québécoise
des personnes handicapées

Des documents et services
accessibles à toute la
population

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Des initiatives qui font la différence



Monsieur Daniel Jean

Pour ce numéro printanier d'Express-0, nous vous proposons des articles qui vous permettront de mieux comprendre l'univers des services d'interprétation visuelle et tactile. Entre autres choses, vous en saurez davantage sur les travaux de l'Office et de ses partenaires quant à l'actualisation de ces services.

Nous vous donnons également un aperçu de la prochaine édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroulera du 1^{er} au 7 juin. Cette année, nous avons la chance de compter sur deux porte-paroles. Pour les connaître, allez lire l'article à ce sujet!

Ces derniers mois, nous avons mené une campagne de communication auprès des petites municipalités. Comme vous vous en doutez, les municipalités, peu

importe leur grandeur, jouent un rôle primordial pour la participation sociale de leurs citoyennes et citoyens handicapés. En prenant connaissance du compte rendu sur le sujet dans le présent numéro, vous en apprendrez davantage sur les objectifs de cette campagne ainsi que sur ses résultats.

L'Office est par ailleurs fier d'offrir depuis quelques années aux communicatrices et communicateurs gouvernementaux une formation afin de mieux les outiller à la production de contenus accessibles pour tout public. Apprenez-en davantage en lisant l'article sur le sujet.

Mais avant tout, nous continuons notre série d'articles intitulée « L'Office en coulisses », qui permet de mieux connaître les équipes et le travail derrière chacune des directions de notre organisation. Si ce n'est déjà fait, découvrez ces articles et allez à la rencontre de gens de cœur qui œuvrent tous les jours afin de faire du Québec une société plus inclusive.

Bonne lecture!

L'OFFICE EN COULISSES

Notre série de portraits « L'Office en coulisses » vous permet de découvrir celles et ceux qui travaillent en coulisses afin de contribuer à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Chaque article présente un gestionnaire de l'organisation, son équipe et ses actions. C'est aussi l'occasion d'aborder les projets d'envergure et leurs retombées sur l'atteinte des objectifs de notre plan stratégique. Ce mois-ci : Florence Bergeron, directrice du développement et de l'intervention stratégique (DDIS).

Découvrez Florence Bergeron et son équipe

« Ici, chaque personne fait la différence. Il y a tant à apprendre et tant d'obstacles à faire tomber pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées. C'est un endroit où il fait bon travailler. » C'est avec ces mots que Florence décrit l'Office, où elle dirige, depuis plus de deux ans, la DDIS. Ce qui la passionne avant tout? Les gens, l'esprit de collaboration et d'ouverture qui règne au sein de l'organisation et surtout, la capacité des équipes à repousser les limites pour rendre possible ce qui semblait inatteignable.

Florence est particulièrement fière du travail accompli par son équipe, qu'elle décrit comme mobilisée, compétente, solidaire et profondément humaine. L'approche participative mise en place au sein de sa direction lui permet de créer un lieu d'échange, de respect mutuel et de reconnaissance du savoir-faire de chacun des membres de son équipe.

Sa direction met en place des solutions concrètes et novatrices pour améliorer la situation des personnes handicapées et de leur famille. Ces actions couvrent 16 domaines d'intervention, dont le soutien au revenu, le logement, le transport, l'éducation et le travail. Son équipe intervient auprès des ministères, des organismes publics et des acteurs communautaires et privés. Son rôle inclut la concertation entre partenaires, le soutien-conseil et la coordination de démarches en lien avec les objectifs stratégiques de l'Office.

Dans le cadre du plan stratégique, l'équipe de Florence travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'organisation. Son objectif : améliorer l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et services pour les personnes handicapées. Cet engagement se concrétise notamment par un projet visant à simplifier les démarches d'accès pour ces personnes et leur famille. Pour cela, la DDIS collabore avec différents ministères et organismes publics afin de mettre en place les solutions identifiées. Parmi celles-ci, on retrouve des passerelles d'accès (ou ponts administratifs) et un accès centralisé aux programmes, mesures



et services aux personnes handicapées.

Un autre projet important concerne l'amélioration de la réponse gouvernementale aux besoins essentiels des personnes handicapées. L'équipe de Florence mobilise divers partenaires pour trouver des solutions durables et éliminer les obstacles persistants.

Chaque jour, Florence et son équipe travaillent à bâtir une société plus inclusive.

Pour en savoir plus, consultez le [plan stratégique de l'Office](#).

ACTUALITÉS

La période des impôts bat son plein : découvrez les changements de cette année

Nous vous rappelons qu'il reste encore du temps pour produire votre déclaration de revenus! Vous avez jusqu'au 30 avril 2025 pour produire votre déclaration 2024.

Sur le plan provincial et fédéral, plusieurs mesures fiscales destinées aux personnes handicapées, leur famille et leurs proches demeurent méconnues par de nombreuses personnes qui pourraient pourtant en bénéficier et ainsi contribuer à améliorer leur santé financière.

Ces mesures sont toutes regroupées dans le profil « personnes handicapées » de Québec.ca dans le thème [Mesures fiscales et rentes pour les personnes handicapées](#). Faites-les connaître auprès de votre entourage.

Saviez-vous qu'il y a des changements à considérer pour certaines mesures fiscales cette année? Pour connaître ces changements, rendez-vous sur notre page Web [Mesures fiscales pour les personnes handicapées, leur famille et leurs proches – année d'imposition 2024](#).

Facilitez vos impôts avec des ressources efficaces

Vous cherchez du soutien pour produire votre déclaration de revenus? Vous avez des questions sur les impôts?

Recevoir de l'aide pour produire votre déclaration de revenus

N'hésitez pas à contacter le Service d'aide en impôt de Revenu Québec. Il est offert gratuitement aux personnes admissibles. Le personnel bénévole est là pour vous aider.

Obtenir des informations additionnelles

Vous pouvez aussi obtenir des informations additionnelles sur les mesures fiscales en communiquant avec les [Services à la population](#) de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Ces ressources peuvent vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions sur les programmes, mesures et services offerts.

ACTUALITÉS

Services d'interprétation visuelle et tactile au Québec : de nombreux projets de collaboration

Article rédigé en collaboration avec le Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)

Au cours des derniers mois, l'Office des personnes handicapées du Québec (Office) et les services régionaux d'interprétation (SRI) ont entrepris plusieurs chantiers afin d'actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et d'évaluer le cadre financier requis. Il s'agit du sixième engagement du plan [Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité](#).

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Parmi les chantiers en cours, il y a :

- la collecte de données auprès des SRI;
- le soutien au développement technologique;
- l'étude de faisabilité de l'ajout du service d'interprétation sur demande et d'élargissement de la couverture des services d'interprétation.

Une collecte de données auprès des SRI

Depuis avril 2024, l'Office mène une collecte de données auprès des SRI visant à établir un portrait annuel des demandes reçues, des services offerts et du financement public de ces services. Découlant de son engagement à actualiser les activités de ces services, l'Office a octroyé un soutien financier de près de 700 000 \$, réparti entre 5 SRI, afin de leur permettre de contribuer à cette collecte de données et de produire un plan d'action visant à améliorer les services destinés aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant une surdicécité.

Les objectifs spécifiques de la collecte sont :

- de faire un portrait sur une année fiscale complète des demandes de services d'interprétation comblées et non comblées, du nombre de personnes recevant des services, des coûts directs et indirects assumés par les SRI et du financement public de ces services;
- d'estimer les ressources nécessaires pour répondre aux besoins et le financement requis (main-d'œuvre, secteurs d'activités à desservir, budget d'opération, etc.).

L'analyse des données se poursuivra jusqu'à l'été 2025 et permettra de poser des constats et d'élaborer un plan d'action pour mieux répondre aux besoins en services d'interprétation visuelle et tactile.

En parallèle, le SIVET a financé une étude des impacts économiques de l'offre des services d'interprétation à l'aide d'une firme indépendante.

Les objectifs principaux de cette étude étaient :

- d'établir un portrait de l'utilisation des services d'interprétation en langue des signes au Québec;
- d'estimer l'impact économique net de ces services, tant pour les personnes sourdes, sourdes-aveugles et malentendantes que pour le reste de la société;
- de modéliser l'effet d'une utilisation accrue ou d'un meilleur accès à ces services.

Cette étude apporte un complément d'information que l'Office pourra utiliser pour réaliser son engagement d'actualiser les activités des services d'interprétation visuelle et tactile et d'évaluer le cadre financier requis.

Du soutien au développement technologique

Aux prises avec des outils technologiques désuets, le SIVET a entrepris des démarches afin d'implanter un système de gestion des demandes d'interprètes. L'objectif principal du projet est de mieux desservir la clientèle et d'atténuer les impacts de la pénurie d'interprètes. L'implantation du système comprend l'acquisition d'une licence pour utiliser la plateforme de gestion des demandes et l'intégration de l'ensemble des technologies.

Conscient des besoins et souhaitant encourager cette initiative qui aura un rayonnement provincial, l'Office a accepté de soutenir financièrement une partie de ce projet porteur. En 2024-2025, l'Office versera un montant de près de 140 000 \$ au SIVET afin qu'il se dote d'un nouveau système informatique visant à apporter des gains significatifs en termes d'efficacité organisationnelle.

Cette subvention va non seulement lui permettre d'accélérer l'implantation du système de gestion, mais permettra également au Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (SRIEQ) et au Service d'interprétation pour Personnes Sourdes de l'Estrie (SIPSE) de bénéficier du développement de cet outil et de l'implanter au sein de leur organisation.

L'interprétation sur demande : une étude de faisabilité et un projet pilote

Grâce à la subvention de 100 000 \$ qui a été accordée au SIVET dans le cadre du Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées de l'Office, une étude de faisabilité et un projet pilote de mise en œuvre du service d'interprétation sur demande ont été lancés au printemps 2024.

Les objectifs généraux de ce projet d'expérimentation sont :

- Documenter et analyser les services d'interprétation sur demande au Canada et dans le monde;
- Documenter et analyser les régimes de couverture des frais d'interprétation dans son intégralité dans les pays les ayant implantés;
- Évaluer les conditions nécessaires à la réussite de la mise en œuvre du service d'interprétation sur demande et d'élargissement des services (par exemple : ressources technologiques, ressources humaines et financières, évaluations, formations, etc.);
- Analyser et tester les modèles et pratiques pour déterminer lequel ou lesquels assurent une gestion optimale des services d'interprétation;
- Émettre des recommandations concrètes visant à optimiser les coûts, la disponibilité et l'organisation des ressources en interprétation.

La réalisation de ce projet d'expérimentation permettra au SIVET de dégager les enjeux liés à cet aspect de l'accès aux services et de proposer des pistes de solutions pour améliorer la réponse aux besoins essentiels des personnes avec une incapacité auditive.

MIEUX COMPRENDRE

De beaux ajouts pour la formation universitaire en interprétation pour les personnes sourdes

Texte rédigé par Anne-Marie Parisot, Professeure titulaire, Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) a entrepris une reconfiguration de l'offre de formation en interprétation de langues des signes.

Ces démarches s'inscrivent en cohérence avec le douzième engagement du plan [Une action gouvernementale concertée à l'égard des personnes handicapées : mise en œuvre 2021-2024 de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité](#). Il consiste à considérer dans la formation, au niveau de l'enseignement supérieur, des éléments de connaissance relatifs à l'adaptation des pratiques et des interventions auprès des personnes handicapées.

Une offre de formation revisitée

Les constats sur la nécessité de revoir l'offre de formation sont, entre autres, tirés d'un projet mené en collaboration avec le Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes ou malentendantes (ReQIS) et Eversa. Ce projet visait à recueillir le point de vue d'utilisateurs et de fournisseurs de services, d'interprètes, de décideurs et de diffuseurs publics concernant l'information accessible pour les citoyennes et citoyens sourds.

Les résultats de cette étude, jumelés à l'évaluation des conditions existantes, ont permis d'identifier les besoins prioritaires, notamment en matière de contenus, de structure et de modalités de formation en interprétation auprès d'une clientèle sourde.

Les travaux ont été menés avec les différents partenaires du milieu. Trois programmes, structurés en un parcours de formation cohérent et inclusif, sont maintenant offerts :

- Un certificat en langue des signes québécoise (LSQ);
- Une majeure de premier cycle sur les bases de l'interprétation auprès d'une clientèle sourde;
- Un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de deuxième cycle sur des contenus de spécialisation.

Un premier certificat universitaire en LSQ en 2025

Le [Certificat en langue des signes québécoise](#), imaginé et développé en collaboration avec des membres de la communauté sourde, s'adresse à de nombreuses clientèles :

- Les enseignantes et enseignants de la LSQ;
- Les futures et futurs interprètes;
- Les professionnelles et professionnels qui travaillent avec les personnes sourdes (enseignantes, enseignants, psychologues, orthophonistes, etc.);
- Toutes personnes désireuses d'avoir une autonomie linguistique dans diverses situations et d'avoir une grande précision en LSQ sur plusieurs sujets.

La première cohorte commencera son cheminement à l'automne 2025 et les cours porteront sur des aspects grammaticaux et communicationnels qui permettent de comprendre et de produire des contenus en LSQ, peu importe le contexte, et sans préparation.

Majeure en interprétation français-LSQ : une formation de base pour commencer

[La Majeure en interprétation français-LSQ](#) a vu le jour en 2019 à la suite d'une première réforme. Ce programme permet aux interprètes de langues des signes d'acquérir des compétences de base. Il les initie aussi à certaines particularités des principaux domaines de pratique, dont l'interprétation à distance, scolaire, juridique et la translittération.

On y développe aussi les compétences essentielles au travail de l'interprète de langues des signes :

- Professionnelles (éthique, déontologie, adéquation culturelle, etc.);
- Interprétatives (écoute, mémorisation, analyse, traduction, etc.);
- Métalinguistiques (lexique, grammaire, prosodie, etc.).

La combinaison de ce programme et du certificat en LSQ permettra d'obtenir un baccalauréat par cumul et ainsi poursuivre au deuxième cycle.

Les finissantes et finissants d'un premier cycle en interprétation auront l'occasion de débiter sur le marché de l'emploi tout en continuant au deuxième cycle supérieur ou en reportant la poursuite de leurs études.

Un nouveau diplôme à venir

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre une formation plus avancée en interprétation, l'UQAM travaille activement au développement d'un DESS en interprétation français-LSQ.

Ce DESS visera l'apprentissage de contenus avancés sur les particularités de l'interprétation de langues des signes dans des domaines de spécialisation (conférence, justice, médias, politique, santé, scolaire, etc.). Il s'agira d'un programme de dix cours, incluant un projet d'intégration dans le milieu communautaire ou professionnel. Ce programme est développé avec l'appui et à la demande de plusieurs organismes de la communauté sourde.

Une formation pour chaque besoin

À terme, la formation des interprètes pourra compter sur un certificat en LSQ, une majeure de premier cycle exclusivement sur les bases de l'interprétation auprès d'une clientèle sourde et un DESS de deuxième cycle sur des contenus de spécialisation. Les professionnelles et professionnels seront ainsi mieux outillés pour répondre adéquatement aux besoins prioritaires.

Des questions?

Pour toutes questions concernant les programmes de formation, il est possible de communiquer aux adresses suivantes :

- Certificat en langue des signes québécoise : certificat.lsq@uqam.ca
- Majeure en interprétation français–LSQ : majeure.lsq@uqam.ca

NOUVELLES DE L'OFFICE

Les municipalités de moins de 10 000 habitants sensibilisées à l'accessibilité

Il existe un peu plus de 1 000 municipalités au Québec qui comptent moins de 10 000 habitants. Ces municipalités ne sont pas tenues de produire et d'adopter un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées. Cependant, une personne, qu'elle ait une incapacité ou non, devrait toujours avoir accès aux mêmes services et aux mêmes lieux que l'ensemble des citoyennes et citoyens de sa communauté.



Une campagne de sensibilisation mobilisatrice

C'est la raison pour laquelle l'Office a lancé, en 2024, une campagne visant à sensibiliser et à outiller les municipalités afin qu'elles posent des gestes simples, mais significatifs, pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées. Le thème de la campagne « Agir pour les personnes handicapées : plus simple que vous pensez! » démontrait bien les actions pouvant être mises en œuvre à cette fin. Il s'agit d'avoir la volonté de le faire, les bons outils ainsi qu'un peu de soutien.

Les cinq thèmes clés de la campagne

En plus de mettre à jour son [Répertoire des programmes et mesures](#) pour mieux soutenir les municipalités dans leurs démarches, l'Office a déployé sa campagne sur plusieurs mois. Elle comprenait cinq envois ciblés sur des thèmes importants pour les municipalités. Ces envois incluaient des stratégies et des outils adaptés à leur réalité, tels que des aide-mémoires et des exemples inspirants pour encourager les municipalités à passer à l'action.

La sensibilisation

Le premier envoi avait un objectif de sensibilisation. Il encourageait les municipalités à prendre part à la Semaine québécoise des personnes handicapées. Un aide-mémoire pour agir en trois étapes et un modèle de résolution ont été partagés pour aider les municipalités à s'engager à poser des gestes concrets.

Les bâtiments et les espaces publics

Le deuxième envoi mettait l'accent sur l'accessibilité des infrastructures municipales. L'Office y présentait des programmes d'aide financière et des outils pour aider à identifier les obstacles à l'accessibilité ainsi que les solutions possibles.

Les loisirs, les sports, le tourisme et la culture

Le troisième envoi portait sur l'importance de rendre accessibles les activités culturelles et de loisirs offertes par les municipalités. L'Office y partageait une foule d'idées pour favoriser l'accès à ces activités ainsi que des exemples de projets inspirants réalisés par d'autres municipalités.

La sécurité

Le quatrième envoi concernait l'adaptation des mesures d'urgence aux besoins des personnes handicapées. Des outils pratiques étaient proposés, entre autres, pour aider les municipalités à intégrer ces besoins dans leur plan de mesures d'urgence en cas d'évacuation.

L'approvisionnement accessible

Le dernier envoi, diffusé en février, se concentrait sur l'approvisionnement accessible. Il encourageait les municipalités à intégrer l'accessibilité dans leurs achats de biens et services. Il fournissait aussi plusieurs trucs et ressources pour favoriser un approvisionnement accessible.

Cette campagne de sensibilisation démontre la détermination de l'Office à soutenir et à accompagner les municipalités du Québec dans la mise en œuvre de mesures concrètes pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées.

Les outils de cette campagne vous intéressent? Vous souhaitez bénéficier du soutien-conseil de l'Office? Communiquez avec nous à l'adresse info@ophq.gouv.qc.ca.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Préparatifs de la 29^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées

Nous sommes en pleine préparation de la nouvelle édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (la Semaine) qui se déroule chaque année du 1^{er} au 7 juin.

Nos deux porte-paroles de la Semaine, Rosalie Taillefer-Simard et Luca Patuelli, seront aux premières loges pour porter les messages de la nouvelle campagne triennale 2025-2027 de la Semaine. Restez à l'affût! Ils vous préparent toute une prestation sur nos réseaux sociaux.



Changer de regard sur la différence

Cette nouvelle campagne triennale portera sur la reconnaissance, par l'ensemble de la population, du plein potentiel des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société. Cette reconnaissance peut se traduire en gestes et en actes concrets en vue d'une société toujours plus inclusive.

Aperçu du concept créatif

Le potentiel des personnes handicapées est souvent sous-estimé parce que la plupart du temps, nous portons notre regard sur leur différence. C'est ce que démontrera la nouvelle vidéo promotionnelle ainsi que le nouveau visuel de la Semaine. Ils montreront notre tendance à mettre l'accent sur leur différence plutôt que de voir la personne dans tout ce qu'elle est.

Les différentes déclinaisons de ce nouveau visuel telles que l'affiche, le feuillet, les boutons Web et les visuels pour les réseaux sociaux seront mises en ligne vers la semaine du 21 avril sur la page du [matériel promotionnel de la Semaine](#).

Grâce à la collaboration du Groupe TAQ, il sera également possible de commander gratuitement les versions papier du nouveau visuel de l'affiche et du feuillet, à l'aide du formulaire de commande qui sera bientôt disponible.

À mettre à votre agenda

Du 5 au 7 juin 2025, la Semaine figurera parmi les partenaires du Festival Pas de Limites, organisé par l'organisme Mouvement Pas d'Excuses Pas de Limites. Plus précisément, la Semaine est partenaire du spectacle théâtral de l'équipe ILL-Abilities, formée de danseurs ayant une incapacité, dans le cadre de ce festival. Ce spectacle aura lieu le jeudi 5 juin 2025 à la Maison de la culture Hochelaga-Maisonneuve et Rosalie Taillefer-Simard, entre autres, prendra part à son animation. Plus de détails sont à venir.

Faites du bruit inclusif sur les réseaux sociaux

Nous vous invitons également à suivre les pages [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#) de l'Office. Du contenu en lien avec la Semaine y sera publié régulièrement. Partagez nos publications ou créez vos propres contenus. Utilisez le mot-clic #SQPH2025 pour faire connaître vos réalisations, vos activités et vos bons coups dans le cadre de la Semaine.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Des documents et services accessibles à toute la population

Chaque personne, qu'elle ait une incapacité ou non, doit avoir accès aux mêmes informations et services. Elle doit y avoir accès sans obstacles ni discrimination. Saviez-vous qu'une personne sur trois rencontre des difficultés à accéder aux services gouvernementaux? Il peut s'agir de difficultés d'accès aux sites Web et aux documents électroniques, à de l'information écrite ou verbale, aux télécommunications ou même en se présentant en personne à un bureau. Ce constat met en lumière l'importance de prendre des mesures concrètes pour faciliter l'accès à l'information pour toutes et tous.

L'accessibilité des documents : une priorité pour l'Office

Dans cette optique, l'Office soutient activement les ministères et les organismes publics en leur offrant des formations sur l'accessibilité des documents. Ces formations visent à sensibiliser à l'importance de rendre leurs contenus accessibles et à développer des réflexes inclusifs. Ils peuvent notamment simplifier la rédaction de leurs documents ou choisir des formats compatibles avec les outils d'assistance.



L'Office veille aussi à ce que ses propres équipes soient bien formées et informées à propos de l'accessibilité. De nombreux outils sont disponibles dans l'intranet de l'organisation. Des ateliers de travail ont également été mis en place afin d'offrir un meilleur soutien aux équipes qui produisent des publications.

Les organismes et les entreprises qui transigent avec des personnes ayant des incapacités peuvent également adopter des pratiques simples pour améliorer l'accessibilité de leurs documents. L'Office les encourage à tenir compte des divers types d'incapacités et à anticiper les besoins de ces personnes. Pour les aider, un guide de bonnes pratiques pour élaborer et produire des documents accessibles est disponible.

L'accessibilité : une démarche proactive

L'accessibilité est un processus continu qui requiert une démarche proactive. En anticipant les besoins des personnes handicapées et en développant des réflexes inclusifs dès le départ, des coûts et des efforts supplémentaires à long terme peuvent être évités.

L'Office s'engage à être un modèle exemplaire en matière d'accessibilité et encourage ses partenaires et collaborateurs à emboîter le pas. En rendant nos documents et services accessibles, nous réduisons les obstacles que peuvent rencontrer les personnes handicapées à accéder à de l'information essentielle à leur participation sociale.

Saviez-vous que ...

En vertu de la politique gouvernementale [L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées](#), les ministères et les organismes publics doivent mettre en place les conditions qui permettront aux personnes handicapées d'avoir accès, en toute égalité, aux documents et aux services offerts au public. À cette fin, deux grandes orientations guident l'action des ministères et des organismes publics, soit prendre les mesures nécessaires pour répondre aux demandes d'accès des personnes handicapées, et entreprendre une démarche proactive afin de réduire les obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans l'accès aux documents et aux services offerts au public.

**Office des personnes
handicapées**

Québec

